



COMPTE RENDU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE - DU 8 FEVRIER 2017

Présents :

Administration:

M. Grangeret (Président du CDAS),
M. Bluteau (Adjoint DDFIP)
M. Langlois (délégué départemental),
Mme Fossat (DDSCPP)
Mme Audigier (Douanes)
M. Rota (Douanes),

Syndicats :

Titulaires : Mmes Pelard et Combaluzier (CGT Finances), M. laget et M. Vidalenche (Solidaires Finances), M. Kerambrun (FO Finances).

Suppléant : M Dumas

Le quorum est atteint.

Une déclaration liminaire est lue par les représentants de la CGT. FO et solidaires s'associent à cette déclaration. Le Président n'a émis aucun commentaire.

I – Approbation PV du 2 décembre 2016:

Le PV n'ayant pas été renvoyé en temps et en heure par Solidaires, il n'a pu être approuvé. Il est reporté au prochain CDAS.

II – Compte rendu d'activité 2016 de la Délégation Départementale de l'Action Sociale:

- Les bénéficiaires de l'Action Sociale : 5 directions sont représentées (DGFIP, DGDDI, DGCCRF, secrétariat général, DREAL). Sur 495 actifs (dans les services et ceux en situation particulière, CLM, CLD...), 470 sont issus de la DGFIP. En plus des actifs, il faut compter 812 retraités dont 241 sont très intéressés par l'action sociale et 287 enfants (0 à 18 ans) dont le nombre est légèrement en baisse.

- Restauration : quelques améliorations depuis le dernier CDAS. A Vallon Pont d'Arc, le local archives a été débarrassé et désormais dédié à la restauration. Malgré tout, un agrément est difficilement envisageable, car aucun point d'eau n'est installé. Pour les Vans, l'agrément est en cours. Concernant le restaurant administratif de Privas, après quelques années de fluctuation, la courbe s'est inversée à la hausse.

La carte Apetiz a été mise en place au 1^{er} janvier 2017. Au niveau de la distribution, pas de retour, seul souci à déplorer, certains collègues ont rencontré des problèmes avec des enseignes commerciales (Thiriet, carrefour, intermarché...).

- Logement (géré par ALPAF) - aides et prêts : 17 dossiers reçus en 2016 pour un montant total accordé de 75 470€. Pour rappel : 50 980 € en 2015.

- Vacances (gérées par EPAF) : 212 bénéficiaires en 2016 contre 206 en 2015. Il y a très peu de refus par rapport au nombre de demandes. Ils sont souvent liés aux disponibilités de certaines destinations. Les familles sont prioritaires.

En 2016, 49 enfants sont partis (44 en 2015). Cette légère hausse s'explique par la mise en place des séjours courts d'une semaine. Sur 41 familles bénéficiaires, 21 familles font partie des 4 premières tranches du quotient familial, et 17 familles dans les tranches intermédiaires. Cela démontre bien le caractère social de cette instance.

- Crédits d'actions locales : dotation de 2016 de 19 043 € (20 045 € en 2015)

- arbre de Noël : 12 659,80 €

- sorties : 4 378,64 €

- psychologues : 300 €

- équipements coins-repas : 1 270,09€

- CESF/ CIDFF : 400 €

Pour info : une convention est en cours de signature avec l'hôpital de Tournon pour que le médecin de prévention puisse recevoir les agents en visite médicale.

5 actions interministérielles ont été proposées dans le département par la SRIAS. 138 agents en ont bénéficié.

III Présentation de la note d'orientation pour l'action sociale ministérielle 2017

Le budget de l'action sociale est désormais basé sur la réalité des consommations. Les dotations locales allouées sont calculées à partir du nombre d'actifs, de retraités et d'enfants (9,57 € / actif, 36,82 € / enfant et 3,19 € / retraité).

Une baisse de la subvention globale de l'EPAF est constatée, conséquence directe d'une chute de fréquentation de certains sites.

Concernant, les prestations en conseil en économie sociale et familiale sont désormais imputées au niveau régional et non plus départemental.

Les crédits d'actions locales peuvent également permettre de financer des dispositifs complémentaires, par exemple : aides aux devoirs, aides aux permis de conduire....

IV Actions locales 2017 et crédits d'actions locales (CAL) 2017

Proposition du CAL 2017 pour un montant global de 18 334€ :

- arbre de Noël : 11 500 €

- aménagement coins-repas : 500 €

- psychologues : 1 000 €

- tickets CESU : 300 €

- sorties : 5 000 €

Cette répartition a été soumise au vote : CGT et solidaires : pour ; FO : contre

V Questions diverses

La question de la carte Apetiz a de nouveau été évoquée.

Une pétition à l'initiative de Solidaires demandant la remise en place de la machine café au 4ème étage à la DDFIP a été remise au Président lors du CDAS du 2 décembre 2016. N'ayant pas de réponse à cette demande, la question est posée concernant la suite donnée à ce sujet. Le président donne une réponse négative.